

La lettre

du chantier

↑ RÉAMÉNAGEMENT DU SITE DES ANCIENS CHANTIERS NAVALS

L'édito

Je vous l'avais promis...

Quand, lors de mes vœux à la population, j'ai annoncé, en janvier dernier, qu'une nouvelle Seyne était en train de voir le jour, quelques uns ont douté, comme toujours... Selon eux, notre ville était vouée à l'échec, seule l'époque industrielle, aujourd'hui révolue, avait été à même de donner à La Seyne les clefs de son développement. Et rien aujourd'hui ne lui permettait plus de faire face à l'avenir, si ce n'est d'improbables projets d'implantation d'entreprises mythiques sur le site de nos anciens chantiers en plein cœur de ville !

Aujourd'hui, quiconque se promène à La Seyne peut témoigner que nos chantiers de l'avenir sont bien là et que le visage de notre ville se redessine, jour après jour, devant nos yeux. Notre cité bouge, construit, crée des richesses d'abord et avant tout pour ses enfants ! Les

L'événement

Toussaint Merle : une première étape de franchise !

Voici près d'un an que les travaux du Cours Toussaint Merle avancent bon train. A la fin du printemps, les travaux de réseaux humides (égouts, canalisations d'eau potable...) seront terminés.

Pour mémoire, il s'agit du plus gros chantier de remise en état de réseaux enterrés de toute la région. Toutes ces infrastructures datant des années 50, donnaient d'inquiétants signes de faiblesse : ils ont été intégralement remis à neuf ! Au total, 40 ouvriers et 12 mois de travail intensif vont permettre à La Seyne de retrouver un équipement à la hauteur des attentes de ses habitants.



travaux engagés par la Municipalité prennent de l'ampleur. A commencer par ceux du nouveau Cours Toussaint Merle. Le complexe du futur centre de conférences et du pôle théâtral a désormais ses architectes et les chantiers commenceront dès l'année prochaine, le temps de boucler les procédures administratives. Plus attendu encore, je suis heureux de vous annoncer que les travaux de réhabilitation et de reconversion du Pont Levant, fier emblème de notre commune, commenceront cet automne. Toutes ces réalisations prouvent avant tout la réussite d'un projet municipal pour lequel vous m'avez accordé votre confiance. Sans cette dernière, rien n'aurait été possible et je vous en suis reconnaissant. Tous, ensemble, nous œuvrons pour mener à bien les chantiers de l'avenir : la nouvelle Seyne que nous destinons à nos enfants !

Merci pour votre soutien sans faille ! Et en avant La Seyne !

Docteur Arthur PAECHT,
Maire de La Seyne-sur-Mer



Aujourd'hui, une deuxième étape va commencer. Il s'agit de mener à bien une totale remise en état de la voirie. A cette occasion, le Cours Toussaint Merle va être "redressé" afin de gagner en linéarité comme en esthétique. Beaucoup d'entre nous se demandent pourquoi cet ancien boulevard était aussi sinueux et peu pratique pour les automobilistes. Il faut, pour leur répondre, remonter très loin dans le temps. A l'origine, cette voie qui reliait déjà les plages au centre ville longeait tout simplement la mer. Ce sont les chantiers navals qui, en procédant à de nombreuses extensions de leur domaine sur la mer, ont transformé une route côtière en un axe de circulation très fréquenté au cœur de ville !

L'occasion de rectifier son tracé était unique. La Municipalité n'a pas hésité et les travaux de remise en état des réseaux enterrés se sont donc doublés d'un magnifique programme qui va entraîner la naissance d'un vrai Cours arboré et propice à la promenade, face au Parc de la Navale.

De mai à fin 2006, quatre grandes étapes vont se succéder. Dans un premier temps, les travaux de voirie concerneront la zone située entre le rond-point de l'IUFM et la Porte des Chantiers. Ensuite, les travaux se transféreront sur la rue Camille Pelletan. Dans un troisième temps, ce chantier se déplacera aux portes du centre ancien et concernera la Place Yitzhak Rabin et le rond-point Toussaint Merle. Enfin, ces travaux d'exception prendront fin avec la dernière tranche allant de la Porte des Chantiers au rond-point Toussaint Merle.

Progressivement, les Seynois pourront donc recommencer à circuler sur le nouveau Cours. Les équipes techniques comme la Municipalité sont d'ailleurs unanimes à saluer le civisme de nos concitoyens qui ont bien compris les enjeux de ce chantier hors normes. Merci pour votre patience et votre soutien. Les commerçants et les automobilistes savent aujourd'hui que la gêne occasionnée par ces travaux ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir !

INFORMATIONS ON LINE

Le site officiel des chantiers
www.nouvelleseyne.com

Pour nous contacter :
e-mail : contact@nouvelleseyne.com

Spécial Pôle théâtral - Centre de conférences

Pages 2-3

Interview du Président Hubert Falco

Page 4

 **TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

5 projets pour une réussite : Le pôle

Lancé en 2004, ce concours, particulièrement ambitieux, a mobilisé les compétences d'architectes spécialisés d'envergure internationale. Cette compétition se doublait d'un vrai challenge : concevoir simultanément le pôle théâtral de l'Agglomération Toulon Provence Méditerranée et le centre de conférences de la Ville de La Seyne. Le tout sur un site extraordinaire, face au parc de la Navale. Sur 67 équipes candidates, 5 ont été sélectionnées et ont répondu anonymement en proposant à chaque fois une très belle lecture de ce projet d'exception. Chacun portait le nom d'une couleur. Après avis du jury du concours, un seul lauréat a été désigné, mais tous ces travaux valaient la peine d'être salués et découverts !

Projet **Rose**



Agence Michelin

- Michelin (*Architecture*)
mandataire du groupement
- Architecture et Technique
(*Scénographie*)
- Peutz (*Acoustique*)
- Agence Territoires (*Paysage*)
- OTE (*BET*)
- Forgue
- LM



Projet **Jaune**



Atelier Gaudin

- Gaudin (*Architecture*)
mandataire du groupement
- Rioualec (*Scénographie*)
- Acoustique et Conseil
(*Acoustique*)
- Ripeau (*Paysage*)
- OTH (*BET*)
- Benech



Projet **Bleu**



Atelier King Kong

- King Kong (*Architecture*)
mandataire du groupement
- Atelier de la rue Kléber
(*Architecture*)
- DUCKS Sceno (*Scénographie*)
- Khale Acoustics (*Acoustique*)
- Crouzet (*Paysage*)
- EPHTA (*BET*)
- Speeg et Michel



Projet **Vert**



Agence C+H+

- C+H+ (*Architecture*)
mandataire du groupement
- A5 (*Architecture*)
- Scène (*Scénographie*)
- Capri Acoustique (*Acoustique*)
- Amphoux (*Paysage*)
- Ingerop (*BET*)



Un concours bien défini

Grâce à une bonne coordination entre les services de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM) et de la Ville de La Seyne, le cadre du concours était particulièrement bien défini.

Dans un souci d'unité et de cohérence urbanistiques et architecturales et afin de désigner une même équipe de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de ces deux équipements, les deux collectivités ont passé une convention constitutive de groupement de commandes puis ont lancé une procédure commune de concours d'architecture. TPM a été désignée comme coordonnateur et mandataire du groupement. Le lauréat du concours désigné, chaque collectivité a pu conclure indépendamment un marché de maîtrise d'œuvre mais avec le même maître d'œuvre, lauréat du concours.

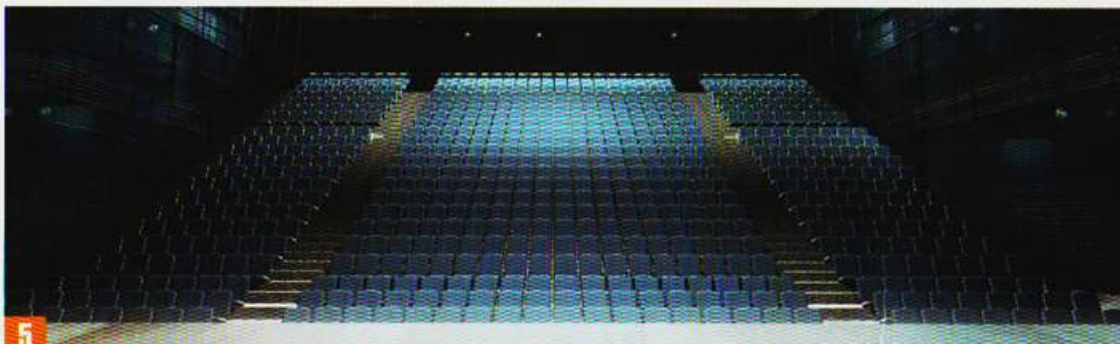
Un projet mûrement réfléchi

Les candidats devaient répondre à un cahier des charges bien précis !

Un pôle théâtral d'environ 4000 m² comprenant un accueil commun au pôle théâtral et au centre de conférences, une salle transformable de 700 places de diffusion et de création, dédiée principalement au spectacle vivant et particulièrement au théâtre de création, des espaces de livraison et de dégagement, de préparation et de travail artistique, administratifs et logistiques, des espaces extérieurs avec la création de commerces, etc.

Un centre de conférences et de séminaires d'environ 4000 m² comprenant un hall d'exposition d'environ 1000 m² ouvert sur la Rade de Toulon, un amphithéâtre de 500 places, dix salles de commissions modulables de 20 à 200 personnes, un espace traiteur et restauration d'environ 1000 m², une terrasse panoramique, des bureaux et services généraux.

théâtral et le centre de conférences



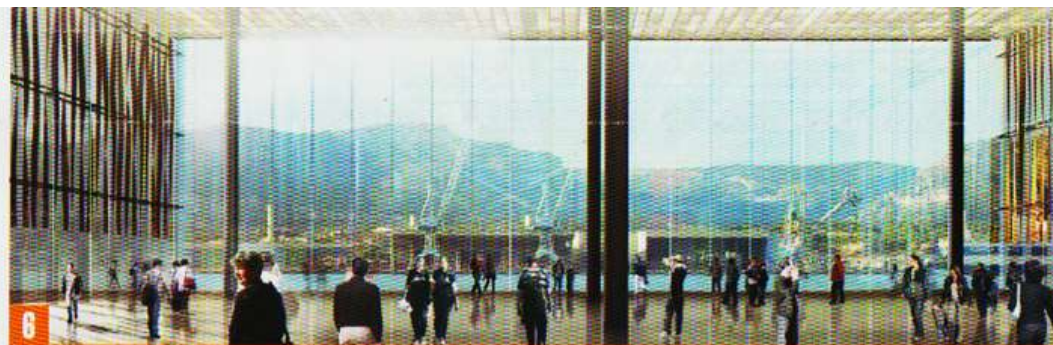
L'Orange vainqueur

Le 7 novembre 2005, le lauréat du concours d'architecture relatif à la réalisation du centre de conférences et du pôle théâtral était désigné : il s'agit du cabinet Fabre-Perrottet et de ses partenaires : CCD Architecture et Marie Parente (Architecture), STOA (Paysage), Changement à Vue (Scénographie), Capri Acoustique (Acoustique), Labeyrie, R2M (BET), Adret (BET), ERTB. Le cabinet Fabre-Perrottet est célèbre pour ses réalisations. Du Théâtre de la Ville à Paris, à Chaillot, à Ivry, à La Colline, à Sartrouville, à Bobigny, à Aubervilliers, à Sceaux ou à Angoulême, tous ces lieux prestigieux du théâtre français sont signés Valentin Fabre et Jean Perrottet.

Pour départager les candidats...

Plusieurs critères de jugement ont été déterminés. En premier lieu, la qualité architecturale du projet comptait pour 40 % de la note (dont fonctionnalité du projet et esthétisme). En second lieu, le niveau d'adéquation du projet au programme (dont insertion du projet dans le site, niveau des performances techniques tenant compte des exigences HQE*, des performances thermiques, de la durabilité des matériaux, de la facilité d'entretien) représentait 35 % de la note. Enfin, le coût et la crédibilité de l'estimation financière donnaient les derniers 25 % de la note.

* Haute Qualité Environnementale



Le projet en quelques chiffres

Le projet retenu est un vaste volume rectangulaire de 8 000 m² utiles (1), en bordure du nouveau parc paysager, utilisant largement le verre, le métal (des lames torsadées en façade) et l'acier Corten (2). Il réunit une salle d'exposition de 1 000 m² (18 m de haut) ouverte sur la rade de Toulon (6), un amphithéâtre de 500 places (4), dix salles de commission côté mer et un théâtre de 700 places côté terre (5). Une grande rue centrale sert de hall commun aux deux équipements et le projet comporte également une grande terrasse panoramique en bois sur le toit du centre de conférences (3). Le coût des travaux du pôle théâtral est estimé à 10 820 600 € HT et celui du centre de conférences à 11 743 700 € HT. Les premiers chantiers démarreront à l'automne 2007.



Histoire d'hier et d'aujourd'hui...

La scène en Seyne : une longue histoire d'amour !

La tradition théâtrale seynoise ne date pas d'hier. La rue Joseph Rousset portait il y a deux cent cinquante ans le nom de rue de la Comédie. Cette appellation faisait clairement référence aux spectacles donnés par des troupes de passage. Celles-ci investissaient, le temps d'une soirée, des lieux tels que les entrepôts de marchandise qui ne manquaient pas dans le florissant port seynoise au XVIII^e siècle. Les troupes de comédiens forains montaient en quelques heures une scène et quelques décors dans une salle totalement improvisée, pour le plus grand plaisir de toute la population. Un siècle plus tard, La Seyne est devenue une ville riche et puissante grâce au développement de ses chantiers navals. Pour répondre aux attentes des Seynois en termes de divertissements, Louis Abran fit construire en 1891 la première

grande salle de théâtre seynoise située Place Verlaque (aujourd'hui Benoît Frachon), face au site des anciens chantiers. Celle-ci portera d'abord le nom d'Eden Théâtre avant d'être rebaptisée après la Première guerre mondiale Comedia. Cette belle salle d'architecture néo-classique était ouverte aux pièces de théâtre comme aux opéras, opérettes et œuvres de music-hall. Après 1914, c'est au tour du cinéma de s'inviter et de faire découvrir les premiers films muets aux Seynois. Mais le théâtre de la place Verlaque accueillait aussi beaucoup d'autres manifestations : des conférences, des débats parfois houleux... Toute la population pouvait trouver son bonheur dans la programmation éclectique de cette belle salle de spectacle qui connut une fin tragique, sous les bombardements d'avril 1944. Hasard de l'histoire, le futur pôle théâtral seynoise sera bientôt édifié à quelques centaines de mètres de son lointain prédécesseur... Mais le théâtre n'a pas attendu ce magnifique projet pour revenir en Seyne !



En 1975, la Municipalité a acheté la salle de cinéma autrefois appelée L'ABC. Transformé, ce lieu est devenu le Théâtre Apollinaire et s'ouvre progressivement à l'organisation de concerts et de pièces de théâtre. Depuis quelques années, il accueille la troupe bien connue du Théâtre Europe qui collabore au projet seynoise de pôle théâtral de l'Agglomération Toulon Provence Méditerranée. Grâce à cette dynamique association varoise, La Seyne jouit aujourd'hui d'une belle programmation théâtrale mais aussi de festivals prestigieux tels Janvier dans les Etoiles ou le Festival des Arts de Rue.

Interview avec

Hubert Falco

Président de la Communauté
d'Agglomération Toulon Provence
Méditerranée
Sénateur - Maire de Toulon
Ancien ministre



Que représente le théâtre dans la politique culturelle de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée ?

Les élus la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée ont souhaité que les grands équipements culturels qui sont une charge lourde pour les communes soient gérés par l'agglomération. L'Opéra de Toulon,

la Villa Tamaris à La Seyne-sur-Mer et le site de Châteauvallon à Ollioules ont ainsi été transférés à TPM. La politique culturelle de l'agglomération est fondée sur un principe de pôles : l'art lyrique pour Toulon et ses communes alentour, l'architecture, la photo et la mode pour Hyères, et le théâtre pour La Seyne-sur-Mer. La création d'un pôle théâtral s'inscrit donc au cœur de cette politique communautaire. Nous avons la chance d'avoir un terrain unique dans un tel site : les anciens chantiers navals. Le pôle théâtral que les Seynois découvriront, début 2009, sera le seul en son genre, entre Marseille et Nice !

Comment se développera le pôle théâtral de La Seyne face aux autres théâtres de l'agglomération ?

Tous les théâtres de l'agglomération ont des vocations différentes et complémentaires.

Châteauvallon est surtout tourné vers la danse. Le futur théâtre de Toulon sera tout à fait complémentaire du nouveau pôle seynois et contribuera au rayonnement de l'Agglomération. Pour le futur pôle théâtral de La Seyne, TPM a mis l'accent sur l'aide à la création avec des troupes en résidence, nécessitant un investissement conséquent. Les spectacles qui y seront créés auront vocation à être interprétés dans l'agglomération et à tourner ensuite au niveau national. La création sera résolument tournée vers tous les publics. Avec des troupes en résidence, le théâtre sera habité en permanence. Cela correspond à l'esprit et à la vocation du pôle imaginé par l'agglomération : un équipement ouvert à tous types d'art (arts du cirque, théâtre populaire...).

INFOS PRATIQUES



Arbres en danger

Les résultats de l'étude phytosanitaire des derniers platanes de la Place Benoît Frachon (place de la Lune) sont malheureusement mauvais. Comme dans le cas du Cours Provençal, ces arbres sont gravement atteints par le chancre

et leur remplacement s'annonce inévitable. Rongés de l'intérieur, ces platanes peuvent se révéler dangereux pour les passants comme pour les maisons riveraines. Leur abattage est donc prévu incessamment et ils seront remplacés par des micocouliers, plus résistants et moins vulnérables à la maladie !

Tous à la Navale !

Les beaux jours sont là et le Parc de la Navale vous attend dès à présent de 9h à 20h (et en juillet-août de 9h à 23h). Les enfants et leurs parents peuvent désormais pleinement profiter de ces espaces

de promenade, des jardins thématiques, des jeux pour les tous petits... et de la plus belle vue qui soit sur la rade de Toulon !

Circulation

La déviation actuellement mise en place au bout du port et qui interdit de tourner à gauche, sur le cours Toussaint Merle, sera maintenue pour le moment. Les services techniques de la Ville présentent leurs excuses aux automobilistes comme aux commerçants pour la gêne occasionnée et les assurent de leur volonté de boucler cette tranche de travaux dans les meilleurs délais !

Remerciements

Pour donner à La Seyne de demain les équipements perfectionnés qu'elle mérite, des travaux ralentissent la circulation autour du Cours Toussaint Merle. Toute l'équipe d'Aménagement du site s'associe à la Municipalité pour remercier les riverains et les automobilistes de leur patience et de leur compréhension.

La lettre du chantier

Hôtel de Ville
83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. 04 94 06 90 00

E-mail communication :
contact@nouvelleseyne.com

Directeur de publication :

Dr Arthur Paecht, Maire de La Seyne-sur-Mer, 1^{er} Vice-Président du Conseil général du Var, ancien Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Réalisation :

Image & Stratégie Europe

Imprimerie : SIRA - Sanary

Dépôt légal : Mai 2006

Diffusion : 35 000 exemplaires